



#ASISA - Juillet 2025

www.asisa.fr

 [ASISASyndicat](https://www.facebook.com/ASISASyndicat)

contact@asisa.fr

 [@ASISA_syndicat](https://twitter.com/ASISA_syndicat)

Infos utiles CET

En complément de la signature du DAR, le CET (Compte Épargne Temps) va être limité en nombre de jours épargnés (200 jours maximum). C'est un plafond, donc en cas de monétisation ou de prise de jours pour réaliser un projet personnel, il sera à nouveau possible d'en épargner jusqu'à l'atteinte de ces 200 jours.

Cette restriction ne concerne pas le CETR (CET Retraite). Nous sommes à votre disposition pour toutes informations concernant les évolutions du CET et du DAR.

Pour adhérer

Nous t'invitons à compléter le formulaire en ligne sur notre site Internet à l'adresse : adhesion.asisa.fr

Cotisation annuelle : 50€

La cotisation permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 33€ soit un effort par adhérent de 17€ par an.

Version numérique de ce tract



Accord d'intéressement

Après des semaines de négociations, nous avons enfin abouti à un accord sur l'Intéressement au sein de l'UES Arkade pour les 3 prochaines années. Les échanges ont été riches et ont permis d'aboutir à un bon compromis, ce qui était loin d'être gagné :

- Prise en compte partielle des résultats Groupe en plus de ceux de l'UES pour le calcul de l'enveloppe de base : un taux de 9% est appliqué sur un montant prenant en compte 40% du Résultat Avant Impôts (RAI) Consolidé Groupe + 60 % RAI UES Retraité
- La répartition de l'enveloppe reste à 60% égalitaire / 40% proportionnelle au salaire
- 5 critères permettent de bonifier l'enveloppe selon l'atteinte d'objectifs Groupe fixés dans le cadre du PMT

Bonnes vacances !

Ça y est, nous sommes au mois de juillet, ce qui ouvre donc la période des congés estivaux pour une partie d'entre nous. **Nous vous souhaitons un bel été et on se retrouve à la rentrée pour de nouvelles aventures.** A la rentrée, les négociations porteront sur la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail), la mobilité durable et la gestion des réorganisations.

Réorganisation Groupe

La nouvelle organisation du Groupe se met en place en ce début juillet. La commission de suivi de cette réorganisation reste en place jusqu'à la fin de l'année. Si vous rencontrez des difficultés dans cette nouvelle organisation, contactez-nous sur contact@asisa.fr !

Dispositif Anticipation Retraite (DAR)

Nous avons signé le nouveau Dispositif Anticipation Retraite. La partie financière change peu, les principales évolutions sont autour de l'accompagnement de la fin de carrière et de la valorisation de l'expérience : le mécénat existe toujours (mais les modalités d'application sortent de l'accord) accompagné de 3 autres dispositifs qui sont le tutorat, le mentorat et le mentorat inversé. Enfin, pour suivre la réforme des retraites, le CETR s'ouvre maintenant à 52 ans.